

FCP SECURITE
SITUATION ANNUELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 26 Juillet 2012, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2012 au 31 Décembre 2012.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **60.426.633 DT**, un capital social de **50.000.000 DT** et une valeur liquidative égale à **120,853 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.

Au 31 Décembre 2012, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 61,25 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.

Au 31 Décembre 2012, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 38,84 % dans des actions cotées en bourse.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

*FCP Sécurité***BILAN**

LIBELLE	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	60 481 062	57 908 740
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		23 467 612	22 771 913
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Bons de Trésor Zéro Coupons		37 013 450	35 136 827
d- Emprunts d'état			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	57 797	2 980 425
a- Placements à terme		0	2 380 481
b- Disponibilités		57 797	599 944
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		60 538 859	60 889 165
<u>PASSIFS</u>			
		112 226	113 505
Opérateurs créditeurs	PA1	92 314	91 590
Autres créditeurs divers	PA2	19 912	21 915
<u>ACTIF NET</u>		60 426 633	60 775 659
Capital	CP1	58 386 153	58 850 229
Sommes distribuables		2 040 480	1 925 430
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 040 480	1 925 430
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		60 538 859	60 889 165

*FCP Sécurité***ETAT DE RESULTAT**

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.12 au 31.12.12	Période du 01.01.11 au 31.12.11
Revenus du portefeuille-titres	PR1	2 453 721	2 280 557
a- Dividendes		577 097	522 218
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Revenus des autres valeurs		0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		1 876 623	1 758 339
Revenus des placements monétaires	PR2	35 565	73 186
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2 489 285</u>	<u>2 353 743</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-371 540	-352 654
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 117 746	2 001 088
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-77 265	-75 658
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 040 480	1 925 430
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 040 480	1 925 430
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-3 209 309	-3 076 050
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		913 639	760 969
Frais de négociation		-93 836	-43 643
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-349 026	-433 294

*FCP Sécurité***VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE	Période du 01.01.12 au 31.12.12	Période du 01.01.11 au 31.12.11
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-349 026</u>	<u>-433 294</u>
a- Résultat d'exploitation	2 040 480	1 925 430
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-3 209 309	-3 076 050
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	913 639	760 969
d- Frais de négociation de titres	-93 836	-43 643
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u>0</u>
a- Souscriptions	9 869 616	1 214 150
- Capital	8 060 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 527 515	138 938
- Régularisation des sommes distribuables	282 101	75 212
- Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	9 869 616	1 214 150
- Capital	8 060 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 527 515	138 938
- Régularisation des sommes distribuables	282 101	75 212
- Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-349 026	-433 294
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début de période	60 775 659	61 208 953
b- Fin de période	60 426 633	60 775 659
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- Début de période	500 000	500 000
b- Fin de période	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	120,853	121,551
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-0,574%	-0,707%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2012

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2012, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 60.481.062 DT contre 57.908.740 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/12	Plus ou moins-Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions et Valeurs Assimilées		28 272 763	21 968 106	-6 304 658	36,36%	36,29%	
ADWYA	54 418	450 824	434 582	-16 241	0,72%	0,72%	0,41%
AL	1 725	617 959	621 000	3 041	1,03%	1,03%	0,16%
AMEN BANK	31 289	1 209 481	1 087 762	-121 719	1,80%	1,80%	0,16%

ARTES	57 471	558 096	487 009	-71 087	0,81%	0,80%	0,18%
ASSAD	105 000	1 079 079	899 745	-179 334	1,49%	1,49%	0,88%
ATB	120 000	833 657	547 080	-286 577	0,91%	0,90%	0,12%
ATL	112 701	546 195	364 815	-181 379	0,60%	0,60%	2,06%
ATL NS J010113	39 780	149 769	149 769	0	0,25%	0,25%	
ATTIJ BANK	101 000	2 037 020	1 495 204	-541 816	2,47%	2,47%	0,25%
ATTIJ LEASING	4 914	193 489	186 221	-7 268	0,31%	0,31%	0,23%
BH	81 593	2 272 597	997 066	-1 275 531	1,65%	1,65%	0,45%
BIAT	41 666	3 359 191	2 640 999	-718 192	4,37%	4,36%	0,25%
BNA	123 122	1 664 543	1 065 990	-598 553	1,76%	1,76%	0,38%
BT	24 348	271 802	291 908	20 106	0,48%	0,48%	0,02%
CARTAGECEM ENT	138 060	535 671	492 874	-42 797	0,82%	0,81%	0,09%
CIL	37 524	771 282	582 035	-189 248	0,96%	0,96%	0,75%
CIMBIZ	100 000	1 107 910	680 400	-427 510	1,13%	1,12%	0,23%
ESSOUKNA	25 608	235 678	269 012	33 334	0,45%	0,44%	0,71%
MONOPRIX	26 849	776 429	743 207	-33 222	1,23%	1,23%	0,16%
NAKL	34 812	420 287	402 079	-18 208	0,67%	0,66%	0,12%
POULINA	78 851	585 657	520 969	-64 688	0,86%	0,86%	0,04%
SALIM	28 421	764 944	727 634	-37 310	1,20%	1,20%	1,07%
SERVICOM	2 000	22 758	28 054	5 296	0,05%	0,05%	0,08%
SFBT	54 475	713 935	691 887	-22 048	1,15%	1,14%	0,07%
SIMPAR	12 654	860 062	855 005	-5 057	1,41%	1,41%	1,41%
SIPHAT	14 146	226 910	134 387	-92 523	0,22%	0,22%	0,79%
SOTRAPIL	15 000	241 924	235 500	-6 424	0,39%	0,39%	0,44%
SOTUVER	25 000	243 717	210 775	-32 942	0,35%	0,35%	0,14%
STAR	693	99 662	98 385	-1 276	0,16%	0,16%	0,03%
STB	60 003	1 003 003	528 626	-474 377	0,87%	0,87%	0,24%
TELNET HOLDING	40 000	344 130	269 720	-74 410	0,45%	0,45%	0,36%
TL	31 058	887 860	701 911	-185 949	1,16%	1,16%	0,44%
TPR	121 739	744 784	611 252	-133 533	1,01%	1,01%	0,28%
TUNISAIR	98 925	234 898	139 484	-95 414	0,23%	0,23%	0,09%
TUNISRE	197 559	2 112 156	1 681 622	-430 534	2,78%	2,78%	1,32%
UIB	5 210	95 400	94 134	-1 266	0,16%	0,16%	0,03%
II - Droits rattachés		49 592	39 449	-10 143	0,07%	0,07%	
ATL12	112 710	49 592	39 449	-10 143	0,07%	0,07%	
III - Titres SICAV		1 450 344	1 460 058	9 714	2,42%	2,41%	
POS	5 000	514 015	518 480	4 465	0,86%	0,86%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	9 127	936 329	941 578	5 249	1,56%	1,56%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	37 013 450	6 930 050	61,25%	61,14%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	37 013 450	6 930 050	61,25%	61,14%	
TOTAL		59 856 099	60 481 062	624 963	100,09%	99,90%	

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 57.797 contre 2.980.425 DT au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Placements à terme auprès de la BNA	0	2.378.000
- Intérêts courus / Placements à terme	0	2.481
- Disponibilités	57.797	599.944
Total	57.797	2.980.425

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 92.314 DT contre 91.590 DT au 31/12/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Gestionnaire	61.543	61.060
- Dépositaire	30.771	30.530
Total	92.314	91.590

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 19.912 DT contre 21.915 DT au 31/12/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- CMF	4.792	5.154
- C.A.C	15.120	16.761
Total	19.912	21.915

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2011**

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant	8.060.000
- Nombre de parts	80.600
- Nombre de porteurs de parts	3

Rachats effectués

- Montant	8.060.000
- Nombre de parts	80.600
- Nombre de porteurs de parts	3

Capital au 31/12/2012

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/11	58 850 229	58 850 229
Souscription de la période	8 060 000	8 060 000
Rachats de la période	8 060 000	8 060 000
Autres mouvements	-464 076	1 576 404
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 925 430	1 925 430
* Variation des plus ou moins values potentielles,	-3 209 309	-3 209 309
* Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	913 639	913 639
* Frais de négociation	-93 836	-93 836
* Sommes distribuables de l'exercice		2 040 480
Capital fin de période au 31/12/2012	58 386 153	60 426 633

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2012 à 2.453.721 DT contre 2.280.557 DT au 31/12/2011 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Dividendes	577.097	522.218
- Revenus des BTZC	1.876.623	1.758.339
Total	2.453.721	2.280.557

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 35.565 DT contre 73.186 DT au 31/12/2011, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Revenus des Placements terme	33.089	70.531
- Intérêts des comptes de dépôt	2.476	2.655
Total	35.565	73.186

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 371.540 DT contre 352.654 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	247.693	235.103
- Rémunération du dépositaire	123.847	117.551
Total	371.540	352.654

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 77.265 DT contre 75.658 DT au 31/12/2011, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	15.120	16.761
- Redevance CMF	61.921	58.774
- Charges diverses	224	123
Total	77.265	75.658

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	4,979	4,707	4,581	5,377
Charges de gestion des placements	-0,743	-0,705	-0,720	-0,740
Revenus net des placements	4,235	4,002	3,862	4,638
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,155	-0,151	-0,145	-0,163
Résultat d'exploitation (1)	4,081	3,851	3,716	4,474
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	4,081	3,851	3,716	4,474
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-6,419	-6,152	-2,195	2,156
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,827	1,522	9,207	5,763
Frais de négociation	-0,188	-0,087	-0,342	-0,361
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-4,779	-4,717	6,669	7,558
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-0,698	-0,867	10,386	12,032
Résultat non distribuable de l'exercice	-4,779	-4,717	6,669	7,558
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	-4,779	-4,717	6,669	7,558
Valeur liquidative	120,853	121,551	122,417	112,032
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,13%	0,12%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,30%	3,28%	3,10%	3,65%
Actif net moyen	61 898 159	58 781 221	59 936 674	52 582 522

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2012 s'élève à 247.693 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2012 s'élève à 123.847 DT